



PREFET DU GARD

ETAT DES CATASTROPHES NATURELLES

DEPARTEMENT DU GARD

Commune de Aigremont

situation au 20 août 2011

Cette situation étant évolutive, son actualisation est mise à jour régulièrement sur :
<http://macommune.prim.net/>

Date début	Date fin	Risque	Date arrêté	Date JO
06/11/1982	10/11/1982	Phénomène lié à l'atmosphère - Tempête et grains (vent) - Tempête (vent)	18/11/1982	19/11/1982
21/09/1992	23/09/1992	Inondation - Par ruissellement et coulée de boue	06/11/1992	18/11/1992
21/09/1992	23/09/1992	Inondation - Par une crue (débordement de cours d'eau)	06/11/1992	18/11/1992
22/09/1993	25/09/1993	Inondation - Par une crue (débordement de cours d'eau)	11/10/1993	12/10/1993
22/09/1993	25/09/1993	Inondation - Par ruissellement et coulée de boue	11/10/1993	12/10/1993
03/10/1995	06/10/1995	Inondation - Par ruissellement et coulée de boue	26/12/1995	07/01/1996
03/10/1995	06/10/1995	Inondation - Par une crue (débordement de cours d'eau)	26/12/1995	07/01/1996
13/10/1995	15/10/1995	Inondation - Par ruissellement et coulée de boue	26/12/1995	07/01/1996
13/10/1995	15/10/1995	Inondation - Par une crue (débordement de cours d'eau)	26/12/1995	07/01/1996
06/10/2001	07/10/2001	Inondation - Par ruissellement et coulée de boue	30/04/2002	05/05/2002

06/10/2001	07/10/2001	Inondation - Par une crue (débordement de cours d'eau)	30/04/2002	05/05/2002
08/09/2002	10/09/2002	Inondation - Par une crue (débordement de cours d'eau)	19/09/2002	20/09/2002
08/09/2002	10/09/2002	Inondation - Par ruissellement et coulée de boue	19/09/2002	20/09/2002
06/09/2005	07/09/2005	Inondation - Par ruissellement et coulée de boue	10/10/2005	14/10/2005
06/09/2005	07/09/2005	Inondation - Par une crue (débordement de cours d'eau)	10/10/2005	14/10/2005
01/07/2008	30/09/2008	Mouvement de terrain - Tassements différentiels	17/04/2009	22/04/2009
06/09/2010	07/09/2010	Inondation - Par ruissellement et coulée de boue	02/12/2010	05/12/2010
06/09/2010	07/09/2010	Inondation - Par une crue (débordement de cours d'eau)	02/12/2010	05/12/2010